

Tout savoir sur le « si »

1°) Si = adverbe d'affirmation (uniquement avec les interrogatives négatives)

- « Tu ne reprends pas de dessert ? » => Moi, si !
- « Plus personne ne reprend de café ? » Si, si, moi !

2°) Lorsque le « Si » hypothétique marque un fait **dans le passé**, on peut avoir plusieurs combinaisons.

Si j'avais cherché, j'aurais trouvé : Si + plus-que-parfait / conditionnel passé

Si je cherchais, je trouverais : Si + imparfait / conditionnel

Si c'était moi qui avait fait cette erreur, on ne me l'aurait pas pardonné : Si c'était + plus-que-parfait + conditionnel passé.

3°) Lorsque l'hypothèse avec « Si » est évoquée au **présent** de l'indicatif.

Si je prends la ligne 3, j'arriverai à temps à mon rendez-vous. Si + présent / futur

Si tu me bouscules, je te bouscule aussi ! (On rencontre de plus en plus à l'oral la formule : Si + présent de l'indicatif / présent de l'indicatif)

Le bon usage de la langue n'admet pas le conditionnel/le futur après « Si », même si dans le langage populaire, on l'entend parfois.

4) Si précédé d'un verbe d'interrogation indirecte

Depuis l'enfance, on nous apprend à l'école que le « si » n'aime pas le [RÉ] « rais ». Ainsi nous devons dire :

« Si j'avais su, je ne serais pas venu ». Et surtout pas : « Si j'aurais su, je ne serais pas venu ».

Le « si » – lorsqu'il introduit une condition – est suivi du présent : « Si elle est en vacances à Paris, elle visitera le Quartier Latin » ou suivi de l'imparfait : « Si j'étais avocat, je serais ... »

Par contre, le « si » peut être suivi du futur ou du conditionnel lorsqu'il n'introduit pas une condition.

Exemples : « Je ne sais pas si tu seras là demain. »

« Nous nous demandions si tu serais de retour à temps pour la réunion de demain. »

Il s'agit en fait d'une interrogation indirecte introduite par « si ». Le « Si » d'interrogation indirecte renvoie à la question : Est-ce qu'il sera là / serait de retour ? avec l'idée d'une information à confirmer.
